



Separation de corps mode d'emploi

Par **SEV59**, le **25/01/2008** à **18:14**

bonjour a tous, Ma mere envisage une separation de corps, elle possede en communaut  de bien avec cet homme une grande maison, il na pratiquement jamais travaill , il est en invalidite pour hernie discales depuis l'age de 35 ans et en a 59 aujourd'hui, il ne nous a mon frere et moi jamais reelement eleve, nous a priv  de nourriture a son profit, nous forca t a rester assis sur une chaise nous insultait d'idiot d'imbeciles etc pour ne pas avoir a nous aider dans nos devoirs etc...et bien d'autres chose encore pendant que ma mere travaillait aupres de ces 3 employeurs pour faire vivre sa famille. Aujourd'hui nous sommes grands ma mere voudrait divorser seulement il ne veut lacher la maison que si on lui donne 150000 euros qu'il estime  tre sa part. Ma mere travaille dans cette maison et ne veut pas la vendre car dit elle c'est notre heritage elle y a travaille pour!! Alors voila est ce possible de demander une separation de corps tout en gardant la maison et en mettant a disposition pour cette homme une chambre individuelle il est bien sur nourri blanchi habill  etc...et depuis des ann es c'est ma mere qui paie les impots du menage de ses propres salaires. il cohabiteraont juste ensemble chaqun de leur cote. merci de me repondre c'est tres serieux.